

Commune de Champ le Duc

Compte rendu du Conseil municipal du 26 août 2014

- 1. Le compte rendu du conseil municipal du 17 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.**
- 2. Une information sur la mise en place et le coût des nouveaux rythmes scolaire est faite au conseil.**

Les intervenants seront :

- 1 professeur de musique de l'école des arts vivants (30 euros/heure).
- 1 professeur de théâtre de la compagnie les joli(e)s mômes (56 euros/heure - 1 heure 30).
- 1 une personne titulaire BAFA de la communauté de communes (12 euros/heure).
- 2 titulaires BAFA employés par la commune.
- l'intervention d'une coordinatrice de la communauté de communes est demandée (16 euros/heure).
- la communauté de communes demande une participation de 539 euros pour achat de matériel.
- Le coût total est estimé à 5516 euros. A ce coût se déduit une subvention de 50 euros par enfant accordée par l'état soit 3650 euros et la CAF accorde 0.50 euros par heure et par enfant soit 525 euros.

Le coût final à la charge des communes du RPI sera environ de 1340 euros par an.

Le financement se fera au prorata des enfants des 3 villages.

- Une plaquette explicative sera donnée à la rentrée aux parents avec un règlement intérieur et une fiche de renseignement à remplir.

- 3. Les emplois du temps du personnel communal intervenant dans le temps scolaire et périscolaire sont soumis au conseil, ainsi que la répartition des tâches.**

Le temps de travail est annualisé.

Le conseil vote à l'unanimité.

Une réflexion est menée sur l'intérêt de maintenir une garderie pendant les vacances au vu du peu de fréquentation.

Les tarifs de la cantine seront revus en janvier 2015.

Une convention sera signée avec la commune de Laval sur Vologne pour la garderie du mercredi après-midi.

4. Travaux de voirie

Différents travaux sont envisagés :

- Rue de la Lizerne et rue de l'école : pose d'un enrobé.
- Rue de la Ménire : rapiéçage et pose de ralentisseur.
- Rue Charlemagne pose de bi couche.

Les demandes de subventions sont en cours. Le conseil approuve à l'unanimité.

L'état des lieux de la signalisation par panneau et au sol a été fait. Certains seront retirés et d'autres remplacés.

L'entreprise Dieudonné a été choisie pour effectuer la remise en état d'un chemin et la coupe de 2 arbres menaçant la ligne électrique pour un montant 2592 euros TTC.

Approuvé à l'unanimité.

5. Sécurisation du réseau basse tension poste «Les Ecart»

EDF demande l'autorisation à la commune pour changer les fils et modifier un transformateur. Le cout pour la commune est nul.

Le conseil approuve à l'unanimité.

6. La motion de soutien à l'action des maires pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive de la dotation de l'état est approuvée à l'unanimité.

7. ONF :

- Une vente de bois a été effectuée pour un montant de 14856 euros.
- L'état d'assiette 2015 est présenté.

8. Questions diverses

- Décision à l'unanimité d'acheter un ordinateur portable et un vidéo projecteur à la société Evolus à Bruyères.

- Remplacement des 2 photocopieurs et des 3 imprimantes laser de l'école par un seul photocopieur commun qui sera installé en réseau.

Le choix à l'unanimité se porte sur une location à la société Efika pour un contrat d'une durée de 4 ans.

- Révision des listes électorales : les 3 candidats sont Mesdames Arlette AUBRY et Corinne FRANOUX et Monsieur Jean MARCHAND
- Une convention et un règlement intérieur pour la location de la salle ont été créés.
- Un point sur les locations des terrains communaux a été demandé.